



Accompagnement des Marocains résidant à l'étranger -Eté 2023-

Suite aux Orientations Royales concernant les marocains résidant à l'étranger et dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la circulaire de Madame la Ministre de l'Aménagement de Territoire de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville n°3511 en date du 12 Juin 2023 relative à l'accompagnement des marocains résidant à l'étranger lors de leur séjour durant l'été 2023, l'Agence Urbaine d'Essaouira a mis en place un certain nombre de mesures ayant pour but d'assurer un service de proximité au profit des Marocains résidant à l'étranger et de répondre à leurs besoins et doléances. Ces mesures concernent notamment :

- 1- La mise en place d'un guichet unique et la désignation d'une cellule chargée d'accueillir les MRE, d'étudier leurs dossiers et les accompagner dans leurs projets tout en assurant la permanence en dehors des horaires de travail du Lundi au Vendredi et le Samedi matin et la désignation d'un responsable de cette cellule ;
- 2- La mise en place d'un numéro direct afin de répondre aux questionnements émanant des MRE et fournir les orientations et explications nécessaires :
0802072035 ;
- 3- La réservation d'un espace d'accueil des MRE au siège de l'Agence Urbaine d'Essaouira ;
- 4- La mise en place d'un espace réservé aux MRE au niveau du site web de l'Agence Urbaine ;
- 5- L'Organisation des journées portes ouvertes au profit des Marocains résidant à l'étranger du 10 au 18 Août 2023.

